

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-GERVAIS
Séance du jeudi 8 avril 2010 – 19 h 30**

Etaient excusés : Samia REY - Stéphane LAPORTE - Jacqueline RICHARD

1. BUDGETS.

Le budget a été voté sans aucune augmentation des taux.

Les taux communaux des : taxe foncière (TF), Taxe Foncière Non Bati (TFNB) et Taxe d'Habitation (TH) restent inchangés.

2. DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal autorise Madame Le Maire à faire les demandes de subventions concernant :

- le déplacement de l'abri bus du port
- la voirie 2010 (réfection partielle du chemin de Pierre Mouton, depuis le nouveau carrefour jusqu'à la route sur le village)
- la restauration de la Chapelle d'Armieux (reprise toiture urgente pour préserver le patrimoine)

3. PERSONNEL

- **Service technique de la commune** : Le contrat de Robert CHARRIER se termine le 4 juin 2010.

Steve HALBOUT actuellement à mi-temps a postulé pour un temps plein. Le Conseil Municipal délibère et se prononce favorablement sur cette candidature. Steve HALBOUT passera donc à temps plein à compter du 1^{er} juin 2010.

Demande de contrat d'apprentissage : Jonathan REILLE, actuellement en stage au service technique de la commune fait une demande de contrat d'apprentissage. Le Conseil Municipal délibère et se prononce favorablement sur cette demande (une abstention).

- **Agence postale** : Les remplacements seront désormais réalisés par Erminia LAPORTE

- **Secrétariat de Mairie** : Geneviève VINCENT doit être remplacée sur la période du 11/04/2010 au 31/05/2010.

Afin de couvrir au mieux la plage horaire habituelle, son remplacement sera effectué par deux personnes :

les lundi et mardi, par Mme Monique BOUCHAND : sans accueil du public le lundi pour traiter notamment la partie comptable)

les jeudis et vendredi par Mme Agnès FAURE avec pour mission, accueil du public, téléphone et courriers.

La Mairie sera donc ouverte :

Le mardi de 9 heures à 18 heures

Les jeudi et vendredi de 9h à 16h45

4. EXTENSION DE L'ECOLE

Suite à l'ouverture des plis de l'appel d'offre pour la réalisation de l'extension de l'école, un avenant au marché de maîtrise d'œuvre doit être réalisé.

Le Conseil Municipal délibère et se prononce favorablement.

Après avis de la commission des appels d'offres (CAO), les dossiers ont été soumis à l'étude technique du Maître d'œuvre.

5. DIVERS

- **Poste Electrique "La Gabouille"** : ERDF fait une proposition de travaux pour son renforcement, avec délestage de quelques habitations sur un autre poste voisin.

Montant estimé restant à charge pour la commune : 3 195 € T.

- **Echange de parcelles entre la commune et M. Hubert GORON**, pour aménagement du tour du lavoir. Une valeur doit être déterminée pour l'acte notarié.
Le Conseil Municipal propose une valeur symbolique de 1 €

- **Terrain de la décharge au Port :**

** des demandes d'achat ou de location ont été formulées en Mairie. Le Conseil Municipal doit se prononcer sur les suites à donner.

Le Conseil Municipal délibère et annonce qu'il n'est ni vendeur ni loueur des parcelles.

** une demande de coupe de bois d'acacias sur ce même terrain, pour usage privé pour des piquets a également été formulée.

Le Conseil Municipal délibère et se prononce contre cette possibilité pour des raisons de sécurité.

- **Cérémonie du 8 mai :**

Elle aura lieu cette année à 9h30, avec la clique des Pompiers.